

29-LEC – ANNEXE A

STRUCTURE DES INFORMATIONS DE DURABILITE DU RAPPORT ANNUEL CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS PREVUES AU V DE L'ARTICLE D.533-16-1 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER POUR LES ORGANISMES AYANT MOINS DE 500 MILLIONS D'EUROS DE TOTAL DE BILAN OU D'ENCOURS

A. Démarche générale de l'entité sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

A.1. Résumé de la démarche

Investisseur responsable et engagé, InnovaFonds place au cœur de sa stratégie la création de valeur par la croissance économique, environnementale, sociale et de gouvernance, en faveur du capital humain et de la transition énergétique.

Tous les membres de l'équipe d'InnovaFonds sont pleinement impliqués dans la mise en œuvre d'une démarche ESG définie ensemble, et ce tout au long du cycle d'investissement (chaque investisseur s'engage donc à collecter, suivre et analyser les indicateurs extra-financiers des participations) :

Phase d'investissement :

- Des due diligences ESG sont réalisées par l'équipe d'investissement à travers (i) des échanges avec l'équipe dirigeante et (ii) des études sectorielles. Selon le secteur et le métier de la cible, InnovaFonds a recours à un cabinet externe.
- La note d'investissement inclut un chapitre sur la démarche ESG de la cible mettant en lumière les opportunités et les risques identifiés lors des due diligence. Les résultats des travaux de due diligence sont pris en compte dans la décision d'investissement.
- Le pacte d'actionnaires inclut plusieurs clauses relatives aux critères ESG :
 - o L'information de l'engagement pris par InnovaFonds en tant que signataire des Principes de l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI) de prendre en compte dans ses investissements et dans le suivi de ses participations des **critères environnementaux, sociaux, sociétaux, et de bonne gouvernance** d'entreprise tels que : l'utilisation des ressources naturelles, les impacts environnementaux, l'emploi, le dialogue social, les ressources humaines, l'attention portée aux personnes, les relations avec les fournisseurs et les clients, les relations avec le territoire et les « parties prenantes » en général, la gouvernance et le management.
 - o L'obligation de faire réaliser dans les 3 mois après l'investissement un **bilan carbone complet (scopes 1, 2 et 3)** par un cabinet externe spécialisé et de définir un plan de décarbonation avec des objectifs concrets selon un calendrier précis, matérialisé au sein d'un **Business Plan extra-financier**, suivi chaque année (actions, objectifs, résultats), permettant de réduire l'empreinte environnementale de la Société et de ses Filiales dans la durée.
 - o La mise en place du plan d'actions et les résultats du BP seront suivis par l'Investisseur dans le cadre du Comité Stratégique (au moins une fois par an) et d'échanges informels avec le Dirigeant.
 - o L'obligation de mettre au moins une fois par an la thématique ESG à l'ordre du jour de l'organe de gouvernance.

Phase d'accompagnement :

- Réalisation du diagnostic ESG complet (incluant un bilan carbone scopes 1, 2 et 3) afin de (i) faire un état des lieux des critères ESG en tenant compte des caractéristiques propres du secteur économique de la société, et (ii) définir avec le management un **plan d'actions concret** (trajectoire décarbonation), identifiant les **axes d'amélioration prioritaires**, fixant des **objectifs ambitieux et formalisant une feuille de route** à mettre en place.
- Accompagnement dans la vie de la participation, à travers des outils d'accompagnement à forte valeur ajoutée mis à disposition des entreprises avec l'aide d'un conseil spécialisé : formation des équipes, analyses environnementales / analyse du cycle de vie des produits, engagement dans une démarche SBT, etc.
- Collecte annuelle d'indicateurs clés de performance extra-financière, suivi de l'évolution, grille de notation, et restitution quantitative et qualitative dans le Rapport Annuel Sustainability.

Cession

- Bilan réalisé sur les progrès réalisés pendant la phase de détention et le « reste à faire », mise à jour de l'empreinte carbone.
- Présentation des actions réalisées afin de valoriser l'évolution de l'empreinte carbone pendant la période de détention.
- Alignement de l'équipe de gestion sur la réalisation des BP extra-financiers mis en place au sein des participations : une partie du *carried interest* des fonds sous gestion est conditionné à l'atteinte de ces objectifs.

A.2. Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs, affiliés, cotisants, allocataires ou clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement

InnovaFonds communique de différentes manières avec ses parties prenantes (souscripteurs, entreprises, employés, etc.) :

- Publication annuelle d'un Rapport Sustainability sur le site internet, résumant (i) notre démarche générale (historique, réglementations, stratégie, actions entreprises sur l'année référence), (ii) une présentation de chacune des entreprises du portefeuille (événements ESG de l'année en cours, KPIs extra-financiers, objectifs pour l'année suivante), et (iii) un reporting extra-financier sur l'ensemble du portefeuille, présentant de nombreux indicateurs dans chacune des thématiques E, S et G, une cartographie Score/Niveau d'exposition, les PAI, etc. ;
- Publication trimestrielle des annexes périodiques présentant les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par les fonds, la réalisation des objectifs, la performance des indicateurs de durabilité, la prise en compte des principales incidences négatives, l'alignement à la taxonomie, etc. ;
- Remplissage des reporting annuels des souscripteurs (questionnaires, fichiers EET, etc.) ;
- Publication annuelle des résultats des PRI (Principles for Responsible Investment) ;
- Etc.

A.3. Adhésion de l'entité, ou de certains produits financiers, à une charte, un code, une initiative ou obtention d'un label sur la prise en compte de critères ESG ainsi qu'une description sommaire de ceux-ci

InnovaFonds est engagée auprès de plusieurs institutions de référence :

- Signataire de l'**UNPRI** (United Nations – Principles for Responsible Investment) depuis 2016. La société de gestion s'engage depuis 2016 à respecter les grands principes promouvant l'investissement responsable et a par ailleurs obtenu un score de 100/100 pour le module « Private Equity » et le score 77/100 pour le module « stratégie et gouvernance » ;
- Nous sommes signataires de l'**Initiative Climat International**, sommes adhérents depuis 2019 et participons activement aux groupes de travail, en plus d'assister régulièrement aux conférences et événements concernant l'IC animés par France Invest, SIRSA ou encore les PRI. L'ICI témoigne de l'engagement des acteurs français du capital-investissement pour la mesure, la gestion et la réduction des émissions de gaz à effet de serre des sociétés de leur portefeuille
- Signataire des **chartes ESG, Mixité et Partage de la création de valeur** de France Invest ;
- InnovaFonds est « **Entreprise à mission** » depuis 2022 ;
- Suivi de l'impact de nos participations vis-à-vis des **Objectifs de Développement Durable (ODD)** adoptés par les Nations Unies en 2015. Par exemple, nos entreprises ont contribué principalement à 13 ODD en 2023 : bonne santé et bien-être, éducation de qualité, égalité entre les sexes, recours aux énergies renouvelables, travail décent et croissance économique, industrie, innovation et infrastructures, consommation et production responsables, consommation et production responsables, lutte contre les changements climatiques ;
- InnovaFonds a été nommée, deux années consécutives, par Swen Capital dans le cadre des ESG Awards dans la catégorie small cap.

B. Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)

Liste des produits financiers et part globale, en pourcentage, des encours sous gestion prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans le montant total des encours gérés par l'entité

La plupart des fonds gérés par InnovaFonds sont classifiés article 8 selon le Règlement (EU) 2019/2088 SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation).

En tant que gestionnaire de fonds article 8, InnovaFonds a défini trois objectifs que l'équipe de gestion s'engage à suivre rigoureusement au cours de la phase de détention des entreprises en portefeuille :

- **Stimuler la décarbonation des entreprises** : réduction des émissions de gaz à effet de serre, diminution de la consommation énergétique, recours à des énergies renouvelables, etc.
- **Favoriser la création d'emplois et la transmission des compétences** : mise en place de stratégie de gestion des talents et de politique de formation, initiatives de recrutement sur les territoires, etc.
- **Partager la création de valeur** : mise en place de politique d'intéressement et participation, association de salariés au capital, mise en place de système de rétrocession, etc.

La société de gestion a décidé de classier ces fonds **en cours d'investissement** Article 8 (les deux premiers millésimes étant en cours de liquidation, InnovaFonds a préféré se concentrer sur les objectifs ESG des quatre derniers en cours d'investissement ou de levée) :

Fonds gérés par InnovaFonds	FIT I	PC I	FIT II	PC II	PM I	FIT III
Millésime	2013	2017	2019	2022	2023	2024
Taille (M€)	50	30	120	55	100	200
Statut	Désinvest.	Désinvest.	Désinvest.	Invest.	Invest.	Invest.
SFDR	NA	NA	Article 8	Article 8	Article 8	Article 8

77% des fonds gérés par InnovaFonds sont classifiés Article 8 (86% en comptant FIT III – en cours de levée).